



Paris, le 29 Avril 2020

MEDECINE VASCULAIRE - REPRISE D'ACTIVITE

Dans un contexte d'urgence pour lutter contre l'épidémie de Covid 19, les médecins libéraux et les établissements de santé ont procédé à la déprogrammation de toute activité non urgente ou n'engendrant pas de perte de chance.

Ceci a éloigné nombre de patients des soins dont ils ont besoin. C'est maintenant un enjeu de santé publique que nos patients puissent retrouver le chemin des cabinets médicaux et établissements de santé.

Les structures professionnelles et syndicales de la Médecine Vasculaire ont dessiné collégialement les contours de cette nécessaire reprise d'activité afin d'assurer une prise en charge sécurisée et coordonnée de nos patients :

Une reprise d'activité progressive et maîtrisée

Si les médecins libéraux et les établissements de santé restent mobilisés face à l'épidémie, la reprise d'activité suppose la réouverture des consultations, quels que soient leurs motifs, pour inciter les patients à recourir aux soins et assurer les suivis de leurs pathologies après le confinement. Chaque praticien reste bien sûr maître de sa décision de pratiquer tel ou tel acte en fonction du contexte et du profil du patient. Ne pas oublier pour certains actes thérapeutiques de prendre en compte le risque thrombotique majoré dans le contexte de pandémie de Covid. Bien entendu les urgences en médecine vasculaire doivent continuer d'être assurées au quotidien avec des plages horaires réservées.

Une reprise d'activité sécurisée

Ce redémarrage exige un environnement sécurisé tant pour les patients que pour les médecins. Nous communiquons des consignes claires susceptibles d'apporter la meilleure sécurité des soins. Pour ceux qui exercent en établissement de santé, ils doivent se référer également aux directives internes.

Une information complète des patients par toutes les voies à notre disposition.

Une vigilance collective

Nous resterons tous mobilisés face à l'épidémie et prêts à modifier à nouveau notre pratique comme nous l'avons fait au mois de mars et nous adapter aux consignes ministérielles. En cas de deuxième vague, nous serions très réactifs et capables de déprogrammer aussitôt nos patients. Les consignes actuelles pourront être modifiées selon l'évolution de la pandémie.

En résumé, nous appelons à une reprise de nos activités à partir du 11 mai, dans des conditions optimisées. Respecter les consignes de sécurité implique un effort de tous, une organisation sans faille, une hygiène irréprochable, une fluidité des rendez-vous, une vigilance permanente et donc beaucoup plus de temps à consacrer à chaque acte médical.

Nous allons montrer que notre spécialité de Médecine Vasculaire sait s'adapter.

Nous vous souhaitons une bonne reprise et bon courage à tous !